

# Glièr'Aventures



8 - 12 ans



## Les indispensables :

### LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

## Plateau des Glières

REF : 074 017 001

Un séjour, 2 univers !

**Le Lac d'Annecy** : un mini camp de 3 nuits proche du lac qui permet aux jeunes de pratiquer 2 séances de **voile** et une séance de **kayak** tout en profitant des baignades et des jeux aquatiques.

**Le plateau des Glières** : hébergés au centre de la Métralière, les jeunes s'initient à une séance de **canirando** et aux **techniques de survie** avec un accompagnateur moyenne montagne, des grands jeux et des balades en montagne.

Un séjour sur mesure pour découvrir la Haute-Savoie autrement !

**En plus pour les séjours de 14 jours,** une journée **jeu de piste** dans la vieille ville d'Annecy.



---

## LE SITE

---

**LE CAMPING :** Au bord du lac d'Annecy le camping les Champs Fleuris est idéalement situé pour sa proximité avec les activités extérieures, proche de la ville d'Annecy, de la plage et de toutes commodités. A 2 minutes à pied du camping, un city stade et une zone de baignade sont accessibles et à la disposition de tous.



**LE CENTRE :** Ancienne ferme d'alpage entièrement réaménagée pour l'accueil de groupes d'enfants en toutes saisons. Le centre a une capacité d'accueil de 64 enfants. Au rez-de-chaussée, il y a la salle à manger, 2 salles d'activités et les locaux techniques. À l'étage, 13 chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires. Les chambres et les salles lumineuses et spacieuses ouvrent sur un vaste espace de jeu.

---

## LES ACTIVITÉS

---



### KAYAK : (1 séance)

Au départ du club nautique de Sévrier chaque jeune évolue à son rythme à bord de son kayak sur les eaux turquoise du lac d'Annecy. Une promenade nautique avec une vue à couper le souffle.

La séance est encadrée par un moniteur Breveté d'État.

>> *Attention : le Pass'Nautique est obligatoire.*



### OPTIMIST ou VOILE : (2 séances)

Au départ de Duingt cette fois, les enfants pourront s'initier à la navigation. Sur des embarcations adaptées aux conditions et à leurs capacités, ils apprendront à gérer leur trajectoire en bateau à voile.

La séance est encadrée par un moniteur Breveté d'État de la base nautique de Duingt.

>> *Attention : le Pass'Nautique est obligatoire*



## LES ACTIVITÉS

### CANI-RANDO: (1 séance)

Concrètement, la cani-rando se pratique avec une grosse ceinture assez large, qui fait le tour de la taille et est reliée au harnais du chien par une longe élastique dotée d'un amortisseur permettant d'absorber les chocs.

Après avoir équipé les chiens, les enfants partiront à la découverte du plateau des Glières attelés à un chien, avec le matériel spécifique fourni par le prestataire (baudriers, harnet, cordes). Que les moins sportifs se rassurent : la cani-rando n'est pas une course ! Des câlins, des bisous et de jolis souvenirs en perspective.



### TECHNIQUE DE SURVIE: (1 séance)

Un animateur spécialisé initiera les enfants aux techniques de survie en pleine nature : orientation, construction d'abris, allumage de feu et recherche de nourriture.

*À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 12 enfants au maximum. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils·elles ont la charge. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine...).

## LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train et/ou en car jusqu'à Annecy, puis votre enfant continuera son voyage en car vers le camping des Champs Fleuris, puis de nouveau en car direction le centre de la Métralière en milieu de séjour.

## SANTÉ

*Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

## ALIMENTATION

Au sein du centre de vacances de la Métralière, les enfants découvriront une cuisine à la fois traditionnelle et insolite qui sort complètement des codes de la restauration collective.

L'équipe, passionnée par la cuisine du monde, s'efforce de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants.

Désireux d'utiliser des produits frais, de saison et en circuit court, les cuisiniers du centre élaborent des repas équilibrés et variés, tout en veillant à respecter les régimes alimentaires médicaux, ainsi que dans la mesure du possible les convictions religieuses et philosophiques (tant que celles-ci n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective).

Dans une optique éducative et dans le but de faire voyager les enfants, ils découvriront les richesses culinaires de notre pays, ainsi que celles d'autres parties du monde...

Au camping, les repas préparés par les jeunes sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes.

Lors des repas, que ce soit au centre ou au camping, nos animateurs veillent à ce que les enfants goûtent de tout, mangent à leur faim et participent activement au débarrassage et au nettoyage des tables.

À vos couverts ! Et bon appétit !



## HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistant sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...

Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

## ARGENT DE POCHE

Une somme de 10€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

## OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

## COMMUNICATION

**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

**TÉLÉPHONE** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 18h30 en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée.

Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

**COURRIER** Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**BUREAU QUALITÉ** Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : [bureau-qualite@fol74.org](mailto:bureau-qualite@fol74.org)



---

## AVANT LE DÉPART

---

La convocation au séjour vous sera communiquée 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG “la lettre aux enfants”, ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

---

## DOCUMENTS À REMETTRE

---

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'nautique

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

---

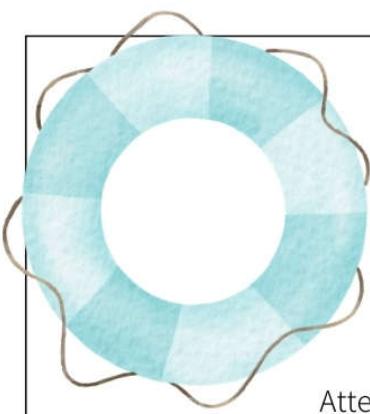
## ASSURANCE

---

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

*Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...*





# Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Titulaire du diplôme : \_\_\_\_\_

Date de délivrance du diplôme : \_\_\_\_\_

Certifie que l'enfant : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature :

# TROUSSEAU

**NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :** \_\_\_\_\_

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

**Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.**

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
<b>POUR LA TOILETTE</b>					
Peigne et/ou brosse	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampoing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
<b>POUR TOUS LES JOURS</b>					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
<b>POUR LES ACTIVITÉS</b>					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets	1				
Maillot de bain	1				
Nu-pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
<b>LES PETITS +</b>					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	1				
Sac à linge sale	1				
<b>AUTRES</b>					